

ASSEMBLEE GENERALE DU CEDEF

Bonifacio, 19 Mai 2006



Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006) - Matinée

- 1) Rapport moral et informations diverses** (*P. Bernard*)
- 2) Election des nouveaux membres du Bureau du CEDEF**
(sortants non rééligibles : P. Bernard, J.-L. Schmutz, L. Vaillant)
- 3) Election des nouveaux membres du CNU (sous-section 50.03)**
(sortants : P. Berbis, Y. de Prost, L. Laroche, G. Lorette)
- 4) Représentation du CEDEF à la commission n° 5 de l'INSERM**
(sortante : N. Basset-Seguin)
- 5) Nouveaux membres & cooptation de membres associés**
 - . Nouveau statut : les PH-EA (PH-PAU, PH-MCAU)
 - (décret n°2006-354 - JO du 25 Mars 2006)
- 6) L'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) : (*P. Berbis*)**
 - . Définition et champs d'application
 - . Exemple de la Dermatologie - Rôle du CEDEF

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006) - Après-midi

7) **Projet de DESC de Dermatologie chirurgicale et instrumentale :**

- . Propositions et discussion (*Groupe de Travail ; invité : J.-M. Amici*)

8) **L'organisation de l'oncodermatologie dans les hôpitaux français (CHU et CHG) :**

- . RCP et réseaux de soins, état des lieux (*Groupe de Travail*)

9) **Rapport financier (*L. Vaillant*)**

10) **Questions diverses :**

- . Autorisation de remplacement des DES en dermatologie
- . Cours du CEDEF pour l'ECN (*J.-M. Bonnetblanc, P. Bernard*)
- . PNR en Dermatologie (*P. Musette*)
- . Informations ESDR (*B. Dreno, P. Musette*)
- . Le CEDEF et l'EDF (*L. Dubertret*)

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

1) Rapport moral et informations diverses :

- **Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005**
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

Dermatologie

Réussir les
Épreuves
Classantes
Nationales

Collège des enseignants
en dermatologie
de France



128 cmh009

- Tous les thèmes de la discipline
- Dossiers cliniques commentés

MASSON

Dermatologie
Abrégés « Connaissances
et pratique » CEDEF 2005
3e édition, 432 pp, 35 €.
ISBN : 2-294-01993-8

*Disponible en ligne sur le
site du CEDEF :
www.cedef.org*

Avant-propos

Cette **troisième édition du cours de dermatologie** destiné aux étudiants du deuxième cycle des études médicales (DCEM) est un travail collectif du Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF). Il regroupe toutes les questions de dermatologie dispersées dans les différents modules du programme actuel de l'enseignement de pathologie médicale en vue de la préparation à l'examen national classant.

Cette nouvelle édition comprend **20 questions entièrement révisées** par rapport à la précédente version publiée en octobre 2003 dans un numéro spécial des *Annales de Dermatologie et de Vénérologie* (Ann Dermatol Vénéréol 2003 ; 130 ; suppl. au n° 10). Elle constitue une base de connaissances validée par les enseignants du CEDEF en vue de la préparation à l'examen national classant pour tous les étudiants du DCEM et le document de référence pour le jury de cet examen.

Parce qu'il contient l'ensemble des connaissances actualisées en dermatologie de niveau de fin de DCEM, illustrées par une abondante iconographie en couleur, **cet ouvrage s'adresse également aux médecins généralistes et aux spécialistes d'autres disciplines désireux d'actualiser leurs connaissances de base en dermatologie.**

Je remercie particulièrement les membres du groupe éditorial et les nombreux relecteurs de cette édition pour leur disponibilité et leur efficacité qui ont permis de mener à bien ce travail essentiel.

Groupe Éditorial :

Pr François AUBIN (Besançon)

Pr Annick BARBAUD (Nancy)

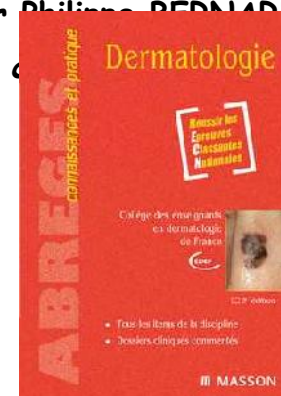
Pr Francis CARSUZAA (Toulon)

Pr Michel d'INCAN (Clermont-Ferrand)

Pr Nicolas DUPIN (Paris)

Pr Jean-Philippe LACOUR (Nice)

Pr Philippe BERNARD
Responsable de l'ouvrage



Annales de	dermatologie
	et de vénéréologie
Sommaire	Organe de la Société Française de Dermatologie et de l'Association des Dermatologistes Francophones
Comité de rédaction Rédacteur en chef : B. Crickx Rédacteur en chef adjoint : J.-M. Bonnetblanc Secrétaire de rédaction : J.-C. Guillaume	Comprendre la peau 8S3 Editorial

Cours d'Histologie-Physiologie-Séméiologie

Groupe éditorial :

P. Bernard, J.-M. Bonnetblanc, B. Crickx, J.-P. Lacour,
C. Lebbé, D. Lipsker, C. Prost, J.-F. Stalder, (...)

- Publication en n° spécial des Annales de Dermatologie (2005)
- Diffusion sur le site web du CEDEF (Mai 2006)

Cours d'Histologie-Physiologie-Séméiologie

Annales de	dermatologie
de	
Sommaire	et de vénéréologie
	Organe de la Société Française de Dermatologie et de l'Association des Dermatologistes Francophones
Comité de rédaction Rédacteur en chef : B. Crickx Rédacteur en chef adjoint : J.-M. Boudblanc Secrétaire de rédaction : J.-C. Guillaume	Comprendre la peau
	8S3 Editorial

- 8S5 **Histologie et histophysiologie de la peau et de ses annexes**
- 8S7 Structure de la peau
- 8S33 Structure des annexes cutanées
- 8S48 Vascolarisation, innervation cutanée et récepteurs à la sensibilité de la peau et de ses annexes

8S49 **Les grandes fonctions de la peau**

- 8S51 Barrière cutanée - Absorption percutanée
- 8S53 Flore cutanée
- 8S54 Pigmentation et réparation de l'ADN aux agressions par les ultraviolets
- 8S57 Fonction sébacée
- 8S59 Thermorégulation
- 8S61 Fonction sudorale
- 8S62 Système immunitaire cutané
- 8S64 Cicatrisation cutanée
- 8S66 Physiopathologie du prurit

8S69 **Sémiologie dermatologique**

- 8S71 Principes de l'examen dermatologique
- 8S75 Lésions élémentaires dermatologiques

8S89 **Examens complémentaires**

- 8S91 Histopathologie cutanée : cytodagnostic et biopsie cutanée
- 8S96 Examen mycologique en dermatologie
- 8S99 Recherche de sarcopte
- 8S100 Examen bactériologique
- 8S104 Tests allergologiques cutanés : immédiats et retardés

*La Dermatologie
Hospitalo-Universitaire
en France en 2005*

LIVRE BLANC



Collège des Enseignants en Dermatologie de France
(CEDEF)

PREAMBULE

La réforme du Deuxième Cycle des Etudes Médicales de 2001, les mutations annoncées dans le domaine de l'organisation des soins dans les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), la toute récente Loi sur l'assurance-maladie (2004) et l'évolution future de la démographie médicale ont suscité de nombreuses réflexions parmi la communauté des dermatologues hospitalo-universitaires rassemblés dans le Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF).

Dans ce contexte, une démarche d'analyse et de concertation au sein du CEDEF a été initiée en 2003 par Philippe BERBIS, alors président en exercice, et s'est développée tout au long des années 2003 et 2004, notamment lors des séminaires et des assemblée plénières du CEDEF. Le Livre Blanc « *La Dermatologie Hospitalo-Universitaire en France en 2005* » est l'aboutissement actuel de ces réflexions. Ceci a pu être mené à bien grâce à l'action d'un comité éditorial, constitué en majeure partie de membres du Bureau du CEDEF, dont le travail a consisté à synthétiser les éléments d'analyse et les propositions issus de cette démarche collective.

Les propositions formulées dans ce Livre Blanc sont précises et concrètes. Elles concernent les trois champs d'activité de la Dermatologie Hospitalo-Universitaire : les soins, l'enseignement et la recherche. Elles engagent l'avenir de la Dermatologie dans son ensemble, qui dépend directement du nombre et de la qualité de la formation initiale des futurs dermatologues.

Philippe BERNARD

président du CEDEF

Groupe Editorial du Livre Blanc :

Philippe BERBIS, Philippe BERNARD, Yves de PROST, Louis DUBERTRET,
Brigitte DRENO, Pascal JOLY, Jean REVUZ, Jean-Luc SCHMUTZ, Loïc VAILLANT

SOMMAIRE

	Page		Page
PREAMBULE	3	LA RECHERCHE EN DERMATOLOGIE	
INTRODUCTION		Etat des lieux	39
La dermatologie hospitalo-universitaire en France	5	- Organisation de la recherche dermatologique française	39
Les champs d'activité de la dermatologie hospitalo-universitaire	6	- Spécificités de la recherche dermatologique française	40
- Les maladies concernées	6	- Axes de développement en France	41
- Les moyens spécifiques	14	Les grands enjeux de la recherche dermatologique française	42
		Conclusions et perspectives	43
LES SOINS		PROPOSITIONS POUR L'AVENIR DE LA DERMATOLOGIE	
L'éventail des activités	18	Les soins	49
Place des différents acteurs médicaux dans l'équipe de soins	20	L'enseignement	50
Opportunités et menaces	23	La recherche	51
L'ENSEIGNEMENT DE LA DERMATOLOGIE			
L'enseignement en deuxième cycle des études médicales (DCEM)	29		
L'enseignement en troisième cycle des études médicales (DES)	30		
Diplômes d'études spécialisés complémentaires (DESC)	32		
Enseignement de la dermatologie aux paramédicaux	32		
Formation médicale continue	33		
Conclusions et perspectives			

Conférence de presse

« Quel futur pour la dermatologie ? »

- **Lieu** : Musée des Moulages de l'hôpital Saint Louis, le mardi 6 décembre 2005 de 15 h à 16 heures.
- **Thèmes et intervenants** :
 - La dermatologie et les CHU (P. Bernard)
 - Les cancers cutanés : un problème de santé publique (M.-F. Avril)
 - Les thérapeutiques innovantes des grandes dermatoses chroniques (psoriasis, ...) (L. Dubertret)
 - Lasers et technologies nouvelles en dermatologie (C. Beylot)

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- **Equivalence de DESC d'oncologie**
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

Equivalence de DESC d'oncologie

- Problème : disparition des compétences en oncologie (Ordre)
- Démarche conjointe avec la SFD + coordination M. d'Incan
- Liste de 25 dermatologues hospitaliers (PU-PH, PH)

Equivalence de DESC d'oncologie

- Problème : disparition des compétences en oncologie (Ordre)
- Démarche conjointe avec la SFD + coordination M. d'Incan
- Liste de 25 dermatologues hospitaliers (PU-PH, PH)
- **Courrier puis rencontre avec le Président de l'Ordre des Médecins (Pr J. Roland) le 14 Février 2006 (MSD, PB)**



Reims, le 8 février 2006

Monsieur le Professeur J. ROLAND
Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins
180, boulevard Haussmann 75008 PARIS

Monsieur le Président, Cher Collègue,

En tant que représentants du Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF) et de la Société Française de Dermatologie (SFD), nous souhaitons attirer votre attention sur le problème très préoccupant que rencontrent un grand nombre de PU-PH en dermatologie nommés au cours de la dernière décennie concernant la reconnaissance de leurs compétences dans le domaine de la cancérologie.

Pour situer ce problème, il est nécessaire de rappeler quelques éléments d'ordre historique. En 1984 (décret du 9 juillet 1984), une réforme majeure des études médicales a conduit à la suppression des certificats d'études spéciales (CES) qui ont été remplacés par des diplômes d'études spécialisées (DES). Cette modification mettait *de facto* un terme à la possibilité d'acquérir une double spécialisation, jusqu'alors possible. Pour combler cette lacune, le décret du 7 avril 1988 créait les diplômes d'études spécialisées complémentaires (DESC). Le DESC de cancérologie était, quant à lui, créé en mai 1988 (arrêté du 9 mai 1988).

L'obtention du DESC de cancérologie nécessite la formation d'une durée de quatre semestres dont deux doivent être effectués au cours de l'internat. Ainsi, il a été matériellement impossible pour certains médecins, qui avaient terminé leur internat à la fin des années 1980, d'obtenir cette compétence. Certains DIU organisés par les facultés de médecine pouvaient en apparence permettre de résoudre cette difficulté. Malheureusement, le type de formation réalisé dans un DIU est uniquement théorique et ne permet pas l'obtention d'une réelle compétence en cancérologie.

(...)

(...)

Il restait donc une dernière possibilité pour les médecins spécialistes, dont les dermatologues, pour obtenir la compétence en cancérologie : l'obtention d'une reconnaissance ordinaire. Ils pouvaient être ainsi autorisés, en s'appuyant sur un dossier attestant d'activités cliniques dédiées, de publications ou de recherche dans le domaine de la cancérologie, de faire reconnaître une compétence en cancérologie limitée à la spécialité par une inscription spécifique à l'ordre des médecins.

Malheureusement, il a été mis fin à cette procédure en cours d'année 2005 et dorénavant un même praticien ne peut obtenir qu'une seule qualification. Ainsi, il n'est pas possible d'être dermatologue avec une compétence en cancérologie, de même qu'il n'est pas possible d'être pédiatre avec une compétence en cardiologie. Cette suppression pose évidemment un problème majeur, notamment dans les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) où les médecins spécialistes ont développé depuis de nombreuses années des compétences reconnues dans des domaines d'activités transversales impliquant d'autres spécialités.

Aujourd'hui, une vingtaine de dermatologues hospitaliers travaillant dans différents CHU français, en très grande majorité des PU-PH, ne peuvent pas obtenir de compétence en cancérologie *via* les commissions ordinaires, essentiellement parce qu'ils ont effectué leur internat au moment où la mise en place des DESC de cancérologie n'était pas finalisée. Pour autant, tous ces dermatologues hospitaliers ont développé des compétences incontestables et irremplaçables dans la prise en charge des cancers cutanés. Très souvent, ils coordonnent les RCP d'onco-dermatologie dans leur CHU et organisent la prise en charge des cancers cutanés (carcinomes, mélanomes, lymphomes) à un niveau régional, s'impliquent dans les réseaux de cancérologie et participent à des groupes de recherche clinique nationaux, voire internationaux. Dans le contexte du « Plan Cancer » lancé depuis 2003 à l'initiative du Président de la République, ils représentent un parfait exemple de ce que l'on est en droit d'attendre d'un cancérologue d'organe digne de ce nom. De plus, beaucoup d'entre eux arrivent à un stade de leur carrière médicale où des responsabilités de chef d'unité fonctionnelle ou de service peuvent leur être proposées. En dossier joint, vous trouverez un curriculum vitae synthétique de la vingtaine de PU-PH et de PH concernés par cette impossibilité d'acquérir une compétence en oncologie restreinte à la dermatologie.

(...)

(...)

D'autre part, il est important de rappeler quelques données démographiques en France concernant la prise en charge des cancers cutanés qui représentent de loin les plus fréquents de tous les cancers (entre 150.000 et 200.000 nouveaux cas par an si l'on inclut les carcinomes basocellulaires). L'immense majorité des formes graves (localement invasives et/ou à risque métastatique) sont prises en charge actuellement par les dermatologues hospitaliers des CHU et de certains CHG. Ces cancers cutanés sont très peu pris en charge par les oncologues « généralistes » des CHU ou des centres anti-cancéreux, dont l'évolution démographique actuelle rend peu crédible un transfert de compétence en leur direction.

Enfin, le vieillissement actuel de la population française va s'accompagner d'une augmentation d'incidence des cancers cutanés, notamment des carcinomes, et l'on doit souligner le doublement d'incidence tous les dix ans du mélanome au cours des 30 dernières années. Les données démographiques plaident donc en faveur de la poursuite de la prise en charge diagnostique et thérapeutique des cancers cutanés par les dermatologues, notamment en milieu hospitalier pour les formes graves.

Au regard de tous ces éléments, nous vous demandons pour les dermatologues hospitaliers dont les dossiers figurent en annexe d'envisager dès cette année la possibilité d'attribution d'une équivalence du DESC d'oncologie à titre rétrospectif *via* les commissions de qualification ordinaires habituelles. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Cher Collègue, l'expression de nos salutations confraternelles.

Professeur P. BERNARD
Président du CEDEF

Professeur M.S. DOUTRE
Présidente de la SFD

Equivalence de DESC d'oncologie

- Problème : disparition des compétences en oncologie (Ordre)
- Démarche conjointe avec la SFD + coordination M. d'Incan
- Liste de 25 dermatologues hospitaliers (PU-PH, PH)
- Courrier puis rencontre avec le Président de l'Ordre des Médecins (Pr J. Roland) le 14 Février 2006 (MSD, PB)
- **Contacts avec le Pr Thibault, Conseiller auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**



Reims, le 27 février 2006



Monsieur le Professeur P. THIBAUT
Conseiller du Ministre délégué à
l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
21, rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Monsieur le Conseiller, Cher Collègue,

En tant que représentants du Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF) et de la Société Française de Dermatologie (SFD), nous souhaitons attirer votre attention sur le problème très préoccupant que rencontrent un grand nombre de PU-PH en dermatologie nommés au cours de la dernière décennie concernant la reconnaissance de leurs compétences dans le domaine de la cancérologie.

Pour situer ce problème, (...)

(...)

Au regard de tous ces éléments, nous vous demandons pour les dermatologues hospitaliers dont les dossiers figurent en annexe d'envisager dès cette année la possibilité d'attribution d'une équivalence du DESC d'oncologie à titre rétrospectif (DESC de type I) à un niveau national *via* les commissions de qualification ordinales habituelles. Ceci suppose très vraisemblablement la restauration des compétences supprimées l'année passée par arrêté ministériel. Dans l'attente de vous rencontrer conjointement avec le Pr J. Roland, président de l'Ordre (que nous avons rencontré très récemment à ce propos) et avec les Prs A. Barbaud et G. Lorette, présidents des commissions de qualification en dermatologie, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, Cher Collègue, l'expression de nos salutations confraternelles.

Professeur P. BERNARD
Président du CEDEF

Professeur M.S. DOUTRE
Présidente de la SFD

ANNEXE 1 :

LISTE DES DERMATOLOGUES HOSPITALIERS CANDIDATS A LA COMPETENCE EN ONCOLOGIE

Pr M. Beylot-Barry (Bordeaux)
Pr I. Bourgault-Villada (Paris-A. Paré)
Pr F. Cambazard (St Etienne)
Pr B. Cribier (Strasbourg)
Pr E. Delaporte (Lille)
Pr V. Descamps (Paris-Bichat)
Pr M. d'Incan (Clermont-Ferrand)
Pr F. Grange (Reims)
Pr L. Laroche (Bobigny)
Pr C. Lebbé (Paris-St Louis)
Pr M.-T. Leccia (Grenoble)
Pr D. Lipsker (Strasbourg)
Pr P. Musette (Reims)
Pr M.-A. Richard (Marseille)
Pr P. Wolkenstein (Créteil)

Dr S. Boulinguez (Toulouse)
Dr O. Dereure (Montpellier)
Dr E. Esteve (Orléans)
Dr N. Franck (Paris-Tarnier)
Dr F. Granel (Nancy)
Dr L. Machet (Tours)
Dr L. Martin (Orléans)
Dr J.L. Perrot (St Etienne)

Equivalence de DESC d'oncologie

- Problème : disparition des compétences en oncologie (Ordre)
- Démarche conjointe avec la SFD + coordination M. d'Incan
- Liste de 25 dermatologues hospitaliers (PU-PH, PH)
- Courrier puis rencontre avec le Président de l'Ordre des Médecins (Pr J. Roland) (MSD, PB)
- Contacts avec le Pr Thibault, Conseiller auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- **Proposition actuelle : équivalence de DESC d'oncologie :**
 - . **DESC de type I**
 - . **Avis de la commission interrégionale du DESC d'oncologie**
 - . **Possibilité de regrouper les 25 demandes sur une seule commission interrégionale**
 - . **Réunions prévues avec l'INCA sur ce dossier (?)**

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- **Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)**
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- **JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)**
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

Le Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF) et les Jeunes Dermatologues

Philippe Bernard
Service de dermatologie
CHU Reims, France
pbernard@chu-reims.fr



Cette deuxième édition des 

est organisée au

Mas d'Artigny

Route de la Colle - 09570 Saint-Paul-de-Vence

les 28 et 29 janvier 2006



Informations & inscriptions

Secrétariat : Carco

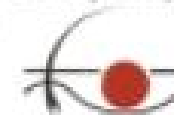
22, rue du Banquier, 75013 Paris

Tél. : 01.55.43.18.18 - Fax : 01.55.43.18.19

carco@carco.fr



Fédération Française
de Pédermatologie
et de Dermatologie Pédiatrique



1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- **JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)**
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

JNDP 2006 (Marseille, 22-25 Mars 2006)



- **Session du CEDEF** : « Les juniors piègent les seniors »
- **Projets (pour JNDP 2009)** :
 - Meilleure continuité dans la représentation du CEDEF dans le CO des JNDP
 - Organiser au cours des JNP une session d'EPU de haut niveau :
 - . Thématique ciblée - Choix large des intervenants
 - . Format à discuter : Cours (type AAD ou EADV) ou Session plénière (mini-conférences)

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- **Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes**
- Site web du CEDEF
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006)

Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes

Courrier du Pr J. Ferri, transmis par M.-S. Doutré concernant l'avis du CEDEF sur la création d'un diplôme de chirurgie buccale destiné aux praticiens odontologistes. Le programme de ce diplôme comporterait entre autre : "le diagnostic et le traitement des tumeurs de la cavité buccale "ainsi que" le diagnostic et le traitement des pathologies médicales de la cavité buccale".

Consensus au sein du bureau pour souligner l'intérêt d'une formation des praticiens odontologistes au diagnostic et au dépistage, mais certainement pas pour le traitement qui doit rester du ressort exclusif des médecins.

Réponse négative (« avis défavorable ») faite par courrier en date du 11.04.2006 (PB)

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- **Site web du CEDEF**
- Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »

Site web du CEDEF

- Ouverture : 15 Janvier 2005
- Adresse : www.cedef.org
- Accès libre sauf rubrique « Informations et réunions »
(mot de passe : 51fac-fr confidentiel c.a.d. membres du CEDEF)
- Différentes rubriques (cf)
- Outil de travail pour les séminaires
- Outil de diffusion (CNU, DCEM, DES, Livre Blanc,...)
- Remerciements : Dr Alain Beauchet (CHU Ambroise Paré)

1) Rapport moral et informations diverses :

- Livre Blanc et Documents pédagogiques 2005
- Equivalence de DESC d'oncologie
- Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- JJD 2006 (St Paul-de-Vence - Janvier 2006)
- JNDP 2006 (Marseille - Mars 2006)
- Projet de spécialité de chirurgie buccale pour les odontologistes
- Site web du CEDEF
- **Maison de la Dermatologie et « Club des 12 »**

Maison de la Dermatologie

- . Adresse : 25, rue de la Boétie à Paris
- . Propriétaire : SFD
- . Bureau partagé avec la Fédération (équipement à compléter)
- . Loyer annuel : 3.000 euros
- . Inauguration faite le mercredi 8 Juin 2005
- . Utilisation : réunions (bureau, groupes de travail), archivage ?
- . Questions du financement à moyen et long terme ?
- . Un élément fonctionnel de choix pour le « Club des 12 »
(lettre de M.-S. Doutre du 9 Mars 2006)

2) Renouvellement du Bureau du CEDEF

- Election de 3 nouveaux membres (mandat de 4 ans)
- Membres sortants (non rééligibles) :
 - P. Bernard
 - J.-L. Schmutz
 - L. Vaillant
- Candidats :
 - M. Bagot
 - M. d'Incan
 - M.-S. Doutre

Extrait du règlement intérieur du CEDEF (2001)

4 - ASSEMBLEES

(...)

Pour la validité des délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire, le quorum requis est égal à la moitié au moins des membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation. La représentation par pouvoir est possible. Un membre présent ne peut être porteur que de deux pouvoirs au maximum.

La validité d'une délibération sera acquise à la majorité des membres présents ou représentés.

3) Renouvellement du CNU (sous-section 50.03)

- Membres sortants (rééligibles) :
 - P. Berbis
 - Y. de Prost
 - L. Laroche
 - G. Lorette
- Candidats :
 - P. Berbis
 - Y. de Prost
 - P. Humbert
 - J.-P Lacour
 - G. Lorette

4) Représentation du CEDEF à la commission n° 5 de l'INSERM

- Sortante :
 - N. Basset-Seguin
- Candidat :
 - P. Musette

5) Nouveaux membres de droit & cooptation de membres associés

Nouveaux Membres (de droit) :

PU-PH :

Frédéric CAUX (Bobigny)
Olivier DEREURE (Montpellier)
Carle PAUL (Toulouse)

MCU-PH :

Smaïl HADJ-RABIA (Necker)
Emmanuel MAHE (Boulogne)

Cooptation de Membres associés :

- Statuts du CEDEF
- CR Assemblée Générale du 9 Novembre 2005

STATUTS DU CEDEF (2001)

2 - MEMBRES

Le CEDEF est constitué de membres de droit et de membres cooptés.

Sont membres de droit les titulaires en exercice suivants :

- Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH) en Dermato-Vénérologie,
- Professeurs et Agrégés en Dermato-Vénérologie du Service de Santé des Armées,
- Professeurs des Universités et Maîtres de Conférences des Universités (MCU) d'une autre spécialité et PH en Dermato-Vénérologie.

Est membre coopté tout enseignant ou chercheur ayant rendu des services signalés à la spécialité.

La cooptation est décidée en Assemblée Générale selon les modalités prévues au règlement intérieur.

Extrait du règlement intérieur du CEDEF (2001)

2 - MEMBRES

a - Le Collège peut solliciter ou examiner des demandes de candidatures de personnes dont l'activité dans l'enseignement et/ou la recherche en Dermatologie est significative.

Modalités de cooptation :

-Demande de l'intéressé(e), soutenue par 2 membres de droit du Collège, adressée au Président avec lettre de motivation et exposé des titres et travaux.

-Désignation par le Bureau de 2 rapporteurs parmi les membres de droit du Collège. Approbation de la demande en Assemblée Générale

CR Assemblée Générale du CEDEF du 9.11.2005

2- Modification des statuts du CEDEF.

Le débat porte sur le statut de "membre associé" en particulier de savoir s'il est opportun ou non d'élargir le CEDEF aux PH ou à des collègues étrangers reconnus pour leur activité d'enseignement et qui en feraient la demande.

Après discussion, il est convenu de ne pas changer les statuts actuels et de faire appel de façon ponctuelle à des collègues ayant une expertise particulière dans tel ou tel domaine lors des séminaires (comme l'avait fait Loïc Vaillant en demandant à Jean-Michel Amici de participer au séminaire de Tours).

Afin de ne pas avoir à refuser des candidatures de dermatologues (universitaires ou chercheurs statutaires francophones) demandant à faire partie du CEDEF, il est convenu que ce soit le CEDEF qui propose à des collègues reconnus de tous pour leur activité pédagogique de faire partie du CEDEF à titre de "membre associé". Les membres associés n'ont pas le droit de vote.

Mais... Nouveau statut : les PH-EA (PH-PAU, PH-MCAU)

(décret n°2006-354 - JO du 25 Mars 2006)

J.O n° 72 du 25 mars 2006 page 4551
texte n° 26

Décrets, arrêtés, circulaires
Textes généraux
**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et
de la recherche**

Décret n° 2006-354 du 24 mars 2006 modifiant le décret n° 91-966
du 20 septembre 1991 relatif aux personnels associés des
centres hospitaliers et universitaires dans les disciplines
médicales et odontologiques

NOR: MENF0600697D

Décret n° 2006-354 du 24 mars 2006

Article 1

L'article 9 du décret du 20 septembre 1991 susvisé est ainsi modifié :

I. - Les mots : « à temps plein ou » sont supprimés.

II. - Il est ajouté un nouvel alinéa ainsi rédigé :

« Par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article 1er, les praticiens hospitaliers à temps plein régis par les articles R. 6152-1 à R. 6152-99 et R. 6154-1 à R. 6154-27 du code de la santé publique, qu'ils remplissent ou non les conditions mentionnées à cet alinéa, peuvent être recrutés en qualité d'enseignant associé à mi-temps. »

Décret n° 2006-354 du 24 mars 2006

Date d'application : révision des effectifs 2006

Corps concerné : PH temps plein

Titres accordés: recrutement en qualité d'enseignant associé à mi-temps (art 10) : PH-PAU ou PH-MCAU

Modalités d'exercice : fonctions universitaires dans les CHU à mi-temps

Nationalité : mêmes conditions que les PH

Activité professionnelle requise : au moins 3 ans (activité hospitalière seule) dans la discipline concernée

Nomination: par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, après avis du groupe compétent du CNU siégeant en formation restreinte aux président et vice-présidents de sections et sur proposition du conseil de l'UFR, réuni en formation restreinte

Durée : de 6 mois à 6 ans pour les PH-PAU, et au maximum 3 ans pour les PH-MCAU

Renouvellement : une fois (?) Pour les PH-PAU et les PH-MCAU

Rémunération universitaire: 50% du traitement moyen afférent à la 2ème classe du corps.

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006)

- 1) **Rapport moral et informations diverses** (*P. Bernard*)
- 2) **Election des nouveaux membres du Bureau du CEDEF**
(sortants non rééligibles : P. Bernard, J.-L. Schmutz, L. Vaillant)
- 3) **Election des nouveaux membres du CNU (sous-section 50.03)**
(sortants : P. Berbis, Y. de Prost, L. Laroche, G. Lorette)
- 4) **Représentation du CEDEF à la commission n° 5 de l'INSERM**
(sortante : N. Basset-Seguin)
- 5) **Nouveaux membres & cooptation de membres associés**
 - . Nouveau statut : les PH-EA (PH-PAU, PH-MCAU)
 - (décret n°2006-354 - JO du 25 Mars 2006)
- 6) **L'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) : (*P. Berbis*)**
 - . Définition et champs d'application
 - . Exemple de la Dermatologie - Rôle du CEDEF

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006) - Après-midi

7) **Projet de DESC de Dermatologie chirurgicale et instrumentale :**

- . Propositions et discussion (*Groupe de Travail ; invité : J.-M. Amici*)

8) **L'organisation de l'oncodermatologie dans les hôpitaux français (CHU et CHG) :**

- . RCP et réseaux de soins, état des lieux (*Groupe de Travail*)

9) **Rapport financier (*L. Vaillant*)**

10) **Questions diverses :**

- . Autorisation de remplacement des DES en dermatologie
- . Cours du CEDEF pour l'ECN (*J.-M. Bonnetblanc, P. Bernard*)
- . PNR en Dermatologie (*P. Musette*)
- . Informations ESDR (*B. Dreno, P. Musette*)
- . Le CEDEF et l'EDF (*L. Dubertret*)

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006) - Après-midi

7) Projet de DESC de Dermatologie chirurgicale et instrumentale :

- . Propositions et discussion (*Groupe de Travail ; invité : J.-M. Amici*)

8) L'organisation de l'oncodermatologie dans les hôpitaux français (CHU et CHG) :

- . RCP et réseaux de soins, état des lieux (*Groupe de Travail*)

9) Rapport financier (*L. Vaillant*)

10) Questions diverses :

- . Autorisation de remplacement des DES en dermatologie
- . Cours du CEDEF pour l'ECN (*J.-M. Bonnetblanc, P. Bernard*)
- . PNR en Dermatologie (*P. Musette*)
- . Informations ESDR (*B. Dreno, P. Musette*)
- . Le CEDEF et l'EDF (*L. Dubertret*)

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006) - Après-midi

7) Projet de DESC de Dermatologie chirurgicale et instrumentale :

- . Propositions et discussion (*Groupe de Travail ; invité : J.-M. Amici*)

8) L'organisation de l'oncodermatologie dans les hôpitaux français (CHU et CHG) :

- . RCP et réseaux de soins, état des lieux (*Groupe de Travail*)

9) Rapport financier (*L. Vaillant*)

10) Questions diverses :

- . Autorisation de remplacement des DES en dermatologie
- . Cours du CEDEF pour l'ECN (*J.-M. Bonnetblanc, P. Bernard*)
- . PNR en Dermatologie (*P. Musette*)
- . Informations ESDR (*B. Dreno, P. Musette*)
- . Le CEDEF et l'EDF (*L. Dubertret*)

Assemblée Générale du CEDEF (19 Mai 2006) - Après-midi

7) Projet de DESC de Dermatologie chirurgicale et instrumentale :

- . Propositions et discussion (*Groupe de Travail ; invité : J.-M. Amici*)

8) L'organisation de l'oncodermatologie dans les hôpitaux français (CHU et CHG) :

- . RCP et réseaux de soins, état des lieux (*Groupe de Travail*)

9) Rapport financier (*L. Vaillant*)

10) Questions diverses :

- . Autorisation de remplacement des DES en dermatologie
- . Cours du CEDEF pour l'ECN (*J.-M. Bonnetblanc, P. Bernard*)
- . PNR en Dermatologie (*P. Musette*)
- . Informations ESDR (*B. Dreno, P. Musette*)
- . Le CEDEF et l'EDF (*L. Dubertret*)

Autorisation de remplacement des DES en dermatologie :

- **Maquette du DES de dermatologie :**
 - 4 semestres en services agréés (au moins 3 en CHU) et dans au moins 2 services différents
 - 4 semestres libres dont 3 au moins dans des services agréés pour d'autres DES ou pour des DESC
- **Réponse de Y. de Prost à J. Roland (20.01.2006) pour l'autorisation de remplacements en dermatologie:**
 - avoir déjà effectué 3 semestres dans des services agréés en dermatologie
 - avoir accompli 6 semestres de la formation pratique

10) Questions diverses :

- . Autorisation de remplacement des DES en dermatologie
- . **Cours du CEDEF pour l'ECN (J.-M. Bonnetblanc, P. Bernard)**
- . PNR en Dermatologie (P. Musette)
- . Informations ESDR (B. Dreno, P. Musette)
- . Le CEDEF et l'EDF (L. Dubertret)

Version synoptique du cours de dermatologie du CEDEF

- Base : Cours du CEDEF pour l'ECN (2005)
- Version abrégée (« synoptique ») : 3-4 pages maximum
- Edition en ligne sur le site Web (pas d'éditeur)
- Règles de rédaction à élaborer et application à un (ou plusieurs) chapitres (révision 2005)
- Comité éditorial à définir : idéalement 4-5 chefs de clinique ayant une expérience des conférences d'internat
- Mise en ligne : Octobre 2005

Projet

- But :
 - possibilité de réduire le livre
 - modifications possibles pour les étudiants
- Instructions aux auteurs
 - Niveau de base défini : connaissances MG/MT

Projet

- Instructions aux auteurs
 - Réduire le texte (forme)
 - Améliorer la lisibilité
 - Supprimer ce qui appartient au spécialiste
 - Supprimer bla-bla
 - Mettre ce qui est informatif en simplifié et l'indiquer (police)
 - Éviter les répétitions

CEDEF

- Questions interdisciplinaires
 - À faire valider ou co-écrire avec les enseignants de la discipline concernée
- Quand ?
 - Rentrée 2006-2007
 - Site CEDEF
 - Proposition livre (Masson ?) ensuite

CEDEF

- Groupe de re-écriture
 - Quoi ?
 - Forme
 - Pédagogie
 - Comment ?
 - Un membre du groupe prend une question, fait relire à un membre, puis circulation dans le groupe
 - Validation : premier auteur ? Groupe du CEDEF ?

Travail effectué

- Questions faites
 - Carcinomes : MA Richard / F Carsuzaa
 - Mélanomes : P Wolkenstein / D Lipsker
 - Nævus : D Lipsker / P Wolkenstein
 - Ulcères de jambe : L Meunier / MS Dautre
 - Ectoparasitoses : F Carsuzaa / JM Bonnetblanc
 - Herpès : JM Bonnetblanc /
 - Grosse jambe rouge aigüe : D Leroy / MA Richard
 - Tous les textes ont été envoyés au groupe ensuite

Travail effectué

- Un exemple est déjà dans le livre
 - Escarres
- Les dossiers revus peuvent être envoyés par e mail à ceux qui le souhaitent
- Iconographie : choix des images :
prototypique et atypique : groupe de travail

Cours du CEDEF pour l'ECN

Plusieurs éléments nouveaux:

- Bonnes ventes du Cours Masson 2005 (2000 cette année)
- Garder un référentiel « visible » pour l'ECN
- Nouvelles versions synoptiques (y compris chez Masson !)



Nouvelle Version du cours de dermatologie du CEDEF

- Base : Cours du CEDEF pour l'ECN (2005)
- Version améliorée dans sa présentations (tableaux, ...)
- Editions Masson + site web du CEDEF
- Deadline : Printemps 2008

ASSEMBLEE GENERALE DU CEDEF

Bonifacio, 19 Mai 2006

